



Avenir de MANDEURE
27 rue de l'église

SAISON 2025 / 2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A rendre à l'association

NOM

Prénom

Cotisation

Questionnaire santé

Partie réservée au moniteur

RENSEIGNEMENTS

Renseignements parents	NOM des parents (tuteur légal)	
	Prénom	
	Adresse (tuteur légal)	
	N° téléphone	
	Adresse Email pour contacts	
Renseignements enfant	NOM	
	Prénom	
	Date de naissance	
	Médecin de famille	

Veuillez mentionner les problèmes de santé de genre allergie, asthme ou autre :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) madame, Monsieur père*, mère*, ou représentant légal*
de l'enfant autorise les moniteurs de l'association "l'Avenir de Mandœuvre",
à faire procéder (lors des séances), en cas d'urgence, aux interventions médicales ou chirurgicales nécessaires
et demande qu'on me prévienne par téléphone, dans les plus brefs délais, au numéro ci-dessous :

Tél fixe ou tél portable

* Rayer les mentions inutiles

DROIT A L'IMAGE

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom (article 9 du code civil)

Nous sollicitons de votre part, pour la nouvelle saison, l'autorisation de faire paraître dans le cadre des activités de l'association "Avenir de Mandœuvre", la photo de votre enfant pour un affichage dans nos locaux, sur notre site internet ou une publication dans les bulletins et quotidiens locaux.

Je soussigné(e) madame, Monsieur père*, mère*, ou représentant légal*
de l'enfant donne à l'Avenir de Mandœuvre l'autorisation de reproduire ou
de diffuser les photographies réalisées lors d'entraînements ou de compétitions.

Oui Non Date :

Avec nos remerciements

Signature précédée de la mention " lu et approuvé, bon accord "



Avenir de MANDEURE
27 rue de l'église

SAISON 2025 / 2026

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

A conserver par les parents

Madame, Monsieur,

Afin de pouvoir inscrire votre enfant à la section éveil de l'enfant, nous vous demandons :

- ✓ De compléter la feuille "FORMULAIRE D'INSCRIPTION" et nous la retourner.
- ✓ De compléter le questionnaire de santé ou éventuellement, de nous fournir un certificat médical.
- ✓ De régler la cotisation annuelle.

MESURES D'HYGIENE

Tout enfant souffrant de verrues plantaires devra porter des chaussons. Toute égratignure ou blessure sera recouverte par un pansement adhésif. Tout enfant porteur de poux sera interdit de plateau. Par respect pour les autres, nous n'accueillerons pas les enfants souffrant d'une maladie contagieuse (en période de contagion). Merci de bien vouloir nous prévenir si votre enfant en déclare une.

Nous assumons les responsabilités qui nous reviennent au cours des séances et des manifestations ou nous demandons la présence de votre enfant. Toutefois, et quel qu'en soit la raison, l'Avenir de Mandœuvre décline toute responsabilité si lors de toutes manifestations ou séances prévues, l'enfant sollicité et licencié à l'association se retrouve seul, du fait de l'absence de responsable.

COTISATION ANNUELLE

Un enfant	50,00€
Deuxième enfant	40,00€
Troisième enfant	25,00€

Un tarif dégressif s'applique, lorsque plusieurs membres d'une même famille sont adhérents à l'association. Les chèques seront établis au premier versement et libellés l'ordre de l'Avenir de Mandœuvre. Possibilité de règlement en 2 échéances, mais **la totalité du règlement doit être remis à l'inscription.**

SEANCES :

(Assurez vous de la présence du moniteur quand vous amenez votre enfant)

Le mercredi de 14h00 à 15h00 à la salle de l'Avenir situé au 27 rue de l'église.

- ✓ Les cheveux longs devront être obligatoirement attachés (pas d'éveil pour les cheveux non attachés)
- ✓ Prévoir une bouteille d'eau

TENUES SPORTIVES:

- ✓ Collant, short, legging, chaussettes, ballerines, ou chaussures de salle.

Interdiction d'aller sur le praticable avec des chaussures extérieures

PARENTS : A la fin de chaque séance, vérifier que votre enfant n'a rien oublié dans la salle.
(vêtements, gourde, bouteille d'eau, montre, etc...)